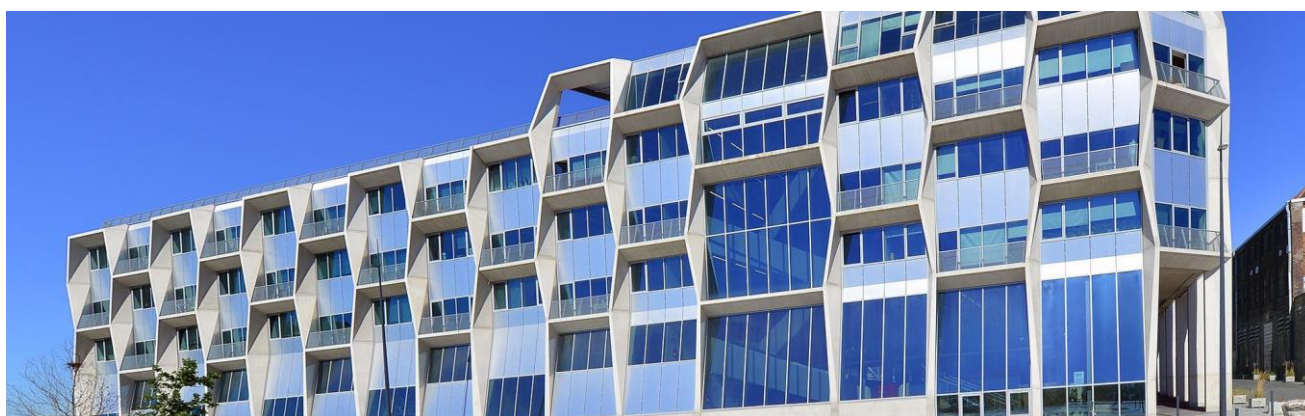


Conseil métropolitain du 15 octobre 2021

**La Métropole Européenne de Lille soutient les entreprises
du territoire en souscrivant au Fonds Entrepreneurial Territorial
de Transformation (Fe2T)**



Dans la continuité de son Plan Stratégique de Transformation Economique du Territoire (PSTET) adopté en février 2021, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a à cœur d'encourager la relance économique des sociétés présentes sur le territoire. C'est dans ce cadre qu'elle s'associe à la Région Hauts-de-France et au groupe IRD dans le Fonds Entrepreneurial Territorial de Transformation « Fe2T », afin de soutenir le développement des entreprises.

La Métropole Européenne de Lille œuvre constamment dans la mutation et l'accompagnement de ses entreprises. « *Nous sommes conscients que la crise sanitaire a fragilisé le tissu économique global*, précise Damien Castelain, Président de la MEL. *C'est pourquoi nous souhaitons effectuer un pas de plus dans le soutien des dynamiques de transformation que sont la RSE, la digitalisation ou encore l'économie collaborative en accompagnant nos sociétés dans leurs projets : c'est le but principal de ce Fe2T* ».

PME et ETI : leaders métropolitains de demain

C'est en 2020 que l'IHEGC, Entreprises & Cités et le Groupe IRD se sont associés pour créer un nouveau **Fonds d'Investissement nommé « Fe2T »** qui s'adresse majoritairement aux PME et ETI. Depuis, de nouveaux acteurs du territoire se sont joints tels que la Région Hauts-de-France ainsi qu'un pôle d'entrepreneurs engagés comptant notamment l'**Association Familiale Mulliez, OVHcloud, Unither** ou encore **Décathlon**.

À travers ce fonds, l'ambition est **d'aider la relance économique des entreprises** de sorte à leur permettre, en fonction de leur potentiel, de rester ou de devenir les leaders de demain.

Cet outil se déploie par **trois types d'accompagnement** :

1. Une approche financière,
2. Un coaching par des entrepreneurs expérimentés de la région,
3. Une expertise de la transformation réalisée par un pôle dédié.

Un engagement métropolitain fort

La MEL souhaite donc favoriser la mutation des modèles économiques des entreprises et créer les conditions d'une économie durable, performante et solidaire tournée vers l'emploi.

Elle s'engage à ce titre à :

- créer de la **valeur** en investissant dans une dizaine de PME ou ETI, ciblées pour leur potentiel de transformation,

- donner du **sens** à l'investissement en soutenant des entreprises à fort potentiel qui contribuent à l'attractivité du territoire,
- favoriser un **écosystème d'entrepreneurs** bénéfique aux sociétés.

Coût :

La MEL s'engage à hauteur de **2 millions d'euros** dans ce dispositif, aux côtés et en complément des acteurs économiques déjà engagés dans le projet. Les enveloppes d'intervention pour chacune des entreprises seront comprises entre 5 et 10 millions d'euros.

A PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL_Lille](#)

 [@metropolelille](#)

CONTACTS PRESSE

Yohan Engel

Conseiller Communication du Président

Responsable du service de presse

yengel@lillemetropole.fr

03 20 21 21 23

06 82 13 57 26

Clémence Tesson

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

+33 (0)3 20 21 22 76

+33 (0)6 30 46 23 35